

Les cahiers de doléances

du Grand débat après le mouvement des « Gilets jaunes »

Quelles suites pour le Département de l'Aude ?

1. Une démarche volontariste et démocratique du CESE

Le conseil économique, social et environnemental (C.E.S.E.) est une instance consultative représentative des corps intermédiaires qui existe au niveau national et obligatoirement dans toutes les régions

L'Aude est un des rares départements à avoir mis en place une telle structure. Notre CESE départemental est amené à donner son avis sur les politiques et les schémas départementaux, ou sur les grandes orientations budgétaires. Il peut aussi s'autosaisir de toute question qui lui semble pertinente pour y réfléchir. Et, en mobilisant l'expertise des citoyens qui le composent par l'intelligence collective et non partisane, il peut éclairer le Conseil départemental.

C'est dans ce cadre que le CESE de l'Aude s'est intéressé aux cahiers de doléances. Nulle part ailleurs en France une démarche d'une telle ampleur n'a été entreprise. Tout au plus quelques chercheurs ont-ils tenté une approche partielle, réservant les résultats de leurs recherches scientifiques au milieu universitaire. L'originalité de notre démarche est qu'elle est profondément démocratique et citoyenne, qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un département tout entier et qu'elle pourrait permettre de faire entendre les citoyens, y compris en leur redonnant la parole sur des questions qui restent largement d'actualité.

Il nous a fallu patienter des mois pour obtenir l'autorisation d'accéder aux archives, avec l'engagement d'anonymiser les documents. Cela nous permet aujourd'hui de publier ces cahiers de doléances pour les rendre accessibles à tous.

Après plusieurs semaines de lectures et de travail d'analyse, le CESE a produit la courte synthèse ci-dessous. Elle ne constitue en aucun cas un résumé qui dispenserait de lire les cahiers. Un tel résumé aurait été partiel et de parti pris. Notre synthèse vise à éclairer le contenu des cahiers pour donner envie d'aller plus loin par la lecture directe.

Car seule cette confrontation avec le document brut permet de saisir les souffrances, les colères mais aussi les espérances, permet d'entendre comment des citoyens ordinaires s'adressent non seulement aux autorités de ce pays, mais encore à nous tous et permet de comprendre que ces mots écrits appellent des réponses.

2. Des cahiers de doléances, et après ? Le propos du CESE

A la fin de l'année 2018 et au début de 2019, pendant la période très tendue du mouvement des « Gilets Jaunes », le Président de la République a évoqué un « Grand Débat » national. Il s'est engagé personnellement dans de longues réunions semi-publiques très médiatisées ; une consultation par voie numérique a été organisée, conclue par une analyse statistique, sans suite connue.

En même temps, dans de très nombreuses communes, à l'initiative des Maires, des cahiers ont été mis à la disposition des citoyens pour recueillir leurs contributions. Ils sont aussitôt devenus, référence à 1789, des « Cahiers de Doléances ». Ils ont été remis en Préfecture, transmis à la Grande Bibliothèque de France, numérisés puis, sans débat, sans considération pour leurs rédactrices et rédacteurs, versés aux Archives Départementales. Ils ont ainsi été soumis à la réglementation ordinaire des Archives en France, qui, lorsqu'elles contiennent des noms ou des éléments d'identification personnelle, ne sont accessibles qu'au bout de cinquante ans.

Au Comité Economique, Social et Environnemental de l'Aude, nous avons voulu sortir les Cahiers audois, remplis par plus de deux mille personnes dans quatre-vingt-quinze communes, de l'oubli dans lequel ils avaient été relégués. Nous les avons donc, par dérogation obtenue, « anonymisés » pour respecter la réglementation, en coupant ou masquant les données personnelles, et regroupés par cantons.

Pour, en premier lieu, donner la possibilité à tous d'en prendre connaissance.

Cette publication nous permet à toutes et à tous par, pourrait-on dire, politesse démocratique, de savoir ce qui a été évoqué dans notre commune, dans celles du canton et, pourquoi pas, ailleurs dans l'Aude. De notre environnement ou de nos mobilités à notre pouvoir d'achat ou à la réforme de la Constitution, la matière est fournie. Leur lecture a de quoi éveiller la curiosité de tous.

En second lieu, continuer le travail.

La nature d'un débat, c'est l'échange. Certes, ce « Grand débat » a pour le moins tourné court à l'échelle nationale, mais, comme il est dit dans ces Cahiers, Paris n'est pas la France !

L'échange est dès maintenant possible avec les élués et les élus du Conseil Départemental, pour ce qui relève de leurs missions. Et pour le reste, pourquoi ne pas reprendre le débat pour construire des projets communs ? Pour notre vie ici, dans nos communes, notre département. Voire pourquoi pas dans un cadre plus large !

3. Les cahiers de doléances : porteurs de riches propositions

Les cahiers de doléances rédigés dans l'Aude (à l'image de ceux des autres départements) ont un contenu très diversifiés. Les préoccupations sont pour certaines à court terme. Alors que d'autres inventent « le monde d'après ». Certains souhaits concernent le terrain local, les politiques publiques à mettre en œuvre dans la commune ou le département. Beaucoup d'autres (la majorité) s'inscrivent dans le contexte de la politique nationale, voire européenne. On peut néanmoins les regrouper en quatre thématiques majeures.

Les principes fondamentaux de la République sont au cœur de ces doléances.

L'attachement à la Liberté s'exprime de multiples manières. On s'interroge souvent sur l'efficacité de nos institutions, le coût de la démocratie, sur la représentativité et l'exemplarité de nos élus. Certains réfléchissent aussi à la nécessité de repenser nos institutions pour mettre fin à une forme de monarchie républicaine ou de tyrannie (mot plusieurs fois employé). Quelques-uns réfléchissent aussi au rôle et à l'utilité des corps intermédiaires. Beaucoup souhaitent une démocratie plus directe ou plus participative.

L'économie est au cœur des cahiers de doléances.

D'innombrables propositions sont faites pour améliorer le pouvoir d'achat des plus modestes (agriculteurs, retraités...). D'autres propositions, tout aussi nombreuses (et quelquefois contradictoires) touchent à la justice fiscale. Ces deux axes ont fondé le mouvement des gilets jaunes. Cela reste aujourd'hui un sujet majeur de l'actualité, aucun des problèmes soulevés n'ayant été résolu.

Beaucoup de contributeurs aux cahiers de doléances déplorent le « tout numérique » et la financiarisation excessive de la société.
Ils souhaitent une société plus fraternelle et plus humaine.

Dans les souhaits concrets pour améliorer la vie quotidienne on sent souvent la détresse ou la solitude de ceux qui s'expriment. Il est dit qu'il ne peut y avoir de paix sociale sans justice sociale. Il est écrit aussi que le respect des valeurs républicaines et de ceux qui les représentent (les agents publics) est essentiel.

Parmi ces valeurs sont mentionnées notamment la solidarité, la laïcité, l'égalité. Certains ont voulu caricaturer le mouvement des gilets jaunes en le réduisant parfois à un mouvement anti-immigrés. Certes, quelques cahiers expriment des préoccupations relatives au contrôle de l'immigration. Mais là n'est pas l'essentiel.

La sensibilité aux questions environnementales est prégnante

On ne peut donc pas réduire le mouvement des gilets jaunes à une critique de la lourdeur des taxes sur l'essence ; même si certains craignent le côté « punitif » de la transition écologique. Les changements souhaités reposeraient sur un partage équitable des efforts entre « riches » et « pauvres », sur des incitations d'Etat au développement des énergies renouvelables, une meilleure gestion collective et solidaire de l'eau, voire sur une planification locale

4. Et maintenant ?

Le mouvement social de 2018-2019 a eu un écho considérable, car il était porteur de revendications au cœur des préoccupations de très nombreux citoyens. Il n'a pour l'instant pas reçu de réponse politique, puisqu'à la suite du grand débat et de la rédaction des cahiers de doléances dans de très nombreuses communes quasiment rien de concret n'a été entrepris.

Le stockage des cahiers de doléances dans les archives départementales ou nationales n'est ni satisfaisant, ni acceptable. Car les questions soulevées voici 5 ans restent d'une actualité brûlante.

C'est pourquoi le Cese de l'Aude a souhaité, par la publication de tous les cahiers de notre département, contribuer à faire entendre ces voix citoyennes pour nourrir le débat et les politiques publiques qui pourront en découler, aujourd'hui et demain.

Cahier du canton :



5) Poursuivre la réflexion : et dans les autres cahiers ?

Voici un condensé des doléances et souhaits qui reviennent le plus souvent dans la plupart des cahiers.

a) Démocratie et liberté : repenser nos institutions

Quelques critiques ou demandes reviennent fréquemment.

- ✓ Garantir la liberté de manifester
- ✓ Réduire le train de vie de l'Etat et mettre fin aux privilèges des élus et des anciens élus
- ✓ Pour renforcer la démocratie participative et pour un pouvoir plus proche des citoyens :
 - Inscrire dans la constitution la possibilité d'organiser des référendums d'initiative citoyenne (RIC)
 - Revoir le mille-feuille administratif, par exemple en supprimant les départements
 - Mutualiser les moyens des communes en regroupant les plus petites ou en les intégrant à des intercommunalités choisies et non subies
 - Renforcer le rôle des maires et les protéger mieux
 - Sans que le mot de décentralisation soit explicitement nommé on souhaite des consultations citoyennes et des votations locales ou régionales
- ✓ Les élus (députés et sénateurs principalement) seraient trop nombreux et coûteraient trop cher
- ✓ Diminuer l'influence des lobbys et des cabinets d'experts
- ✓ Mettre fin au cumul des mandats et fixer une limite au nombre de mandats successifs
- ✓ Sur le vote :
 - Introduire le scrutin proportionnel
 - revoir le calendrier électoral avec des législatives déconnectées des présidentielles
 - prendre en compte le vote blanc

b) L'économie : avant tout la justice fiscale et le pouvoir d'achat

Voilà ce que réclament d'abord et avant tout les contributeurs aux cahiers de doléances (ce qui révèle aussi leur positionnement social)

- ✓ L'augmentation du pouvoir d'achat
 - Par l'augmentation des petites retraites
 - Par l'augmentation du SMIC et des salaires les plus faibles
 - Ces mesures pourraient être financées par une réduction des écarts de revenus et une diminution des rémunérations les plus élevées
 - La diminution amplifiée de la TVA sur tous les produits de première nécessité
 - La diminution, voire la suppression de la CSG sur les retraites et pensions
 - Une meilleure rémunération pour les productions de nos agriculteurs et viticulteurs

- ✓ D'innombrables propositions, quelquefois contradictoires pour plus de justice et d'équité fiscale. Certaines propositions sont mentionnées dans presque tous les cahiers
 - Le rétablissement de l'ISF
 - Une TVA accrue sur les produits de luxe
 - La taxation des très grandes entreprises et, simultanément la réduction des charges pour les artisans et PME.
 - Lutter avec plus d'efficacité contre la fraude et l'évasion fiscale

- ✓ Pour l'emploi
 - Des lois pour interdire les délocalisations et préserver les emplois
 - Rapprocher emplois et logements soit en rapprochant les zones d'activité des bassins de vie, soit en construisant des logements dans les zones d'activité péri-urbaines.
 - Un vrai respect des travailleurs et du travail par le refus de la précarisation et d'une « marchandisation » excessive du travail

- ✓ A l'échelle locale on préconise des aides pour le maintien des commerces de proximité, le développement des circuits courts pour l'alimentaire, le passage accéléré à l'agriculture biologique et des aides à l'installation pour les jeunes agriculteurs.

Certains posent aussi des questions relatives à l'utilité de l'Union européenne ou encore sur le contrôle des dépenses publiques, mais sans forcément faire des propositions concrètes.

c) Pour une société plus fraternelle et plus humaine

En ce domaine, des souhaits ou revendications reviennent souvent

- ✓ Cela passe par plus d'écoute, de démocratie donc aussi en recréant des lieux de vie sociale. Cela passe aussi par le maintien des services publics (humains et non virtuels) notamment dans les zones rurales les plus éloignées (Corbières, Haute-Vallée par exemple) que ce soit par des maisons de services publics ou par la possibilité de services itinérants pour desservir tous les territoires
- ✓ Ceux qui se nomment eux-mêmes comme « France d'en bas » se sentent stigmatisés et/ou marginalisés. Ils revendiquent d'abord du respect, de la considération
- ✓ L'idée de contreparties aux aides sociales (RSA...) est évoquée notamment dans le cadre des travaux d'intérêt collectif au sein des communes
- ✓ L'aide au maintien voire à la création de petits commerces locaux, outils multifonctionnels du lien social et de l'aménagement du territoire
- ✓ Dans le domaine de la santé
 - La lutte contre la désertification médicale est une revendication forte pour faciliter l'accès aux soins (y compris psychiatriques) et aux médicaments. Ce qui pose aussi la question des déplacements.
 - L'amélioration des conditions de vie dans les EHPAD, notamment par un meilleur encadrement
 - L'aide au maintien à domicile avec plus de considération, de meilleures rémunérations pour tous les services d'aide à la personne
- ✓ Sur les mobilités, préoccupation transversale liée à l'économie, au cadre de vie et à la préservation de l'environnement
 - Développer le réseau de pistes cyclables dans et autour des principales villes du département
 - Améliorer les routes et rétablir le 90 Km/h
 - Davantage de bornes de recharges pour les voitures électriques
 - Mise en place de navettes ou de taxis collectifs dans les zones rurales les plus délaissées
 - Développer les transports en communs dans les zones urbaines mais aussi dans les campagnes
 - Développer le ferroutage pour réduire le nombre de camions sur nos autoroutes
- ✓ Dans le domaine de la formation
 - Plus de mixité sociale à l'école et des mesures pour favoriser l'égalité des chances
 - En l'absence d'une vraie ville universitaire dans notre département et en raison des conditions sociales et géographiques particulières de notre département il est souhaité des aides spécifiques pour les jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires.

d) Une forte sensibilité aux questions environnementales

Des préoccupations reviennent souvent

- ✓ D'abord la nécessité d'intensifier et accélérer la lutte contre le dérèglement climatique
 - En appliquant les lois déjà adoptées (Grenelle de l'environnement ...)
 - En tenant compte des recommandations du G.I.E.C. et en appliquant les recommandations adoptées lors des COP successives
- ✓ Puis la préservation du vivant
 - Par davantage de lois
 - Par la limitation, voire l'interdiction du recours aux pesticides et autres herbicides
 - Réduire les déchets
 - Reboiser
- ✓ Sur l'énergie
 - Taxer les pollueurs
 - Imposer aux transports aériens et maritimes les mêmes taxes sur les carburants que celles que l'on impose aux automobilistes, ce qui permettrait de financer la transition écologique et énergétique des catégories sociales les moins favorisées.
 - Réfléchir à l'impact des éoliennes